

## **Europcar innove en mentionnant sur chaque facture la quantité de CO2 émise par location**

Leader européen de la location de voiture et pionnier en termes d'actions en faveur de l'environnement, Europcar indique sur ses factures la quantité de CO2 émise pour chaque location. Ces données, présentes sur chaque facture, sont calculées en fonction du modèle de véhicule loué et du nombre de kilomètres parcourus

Cette initiative d'Europcar, unique sur le marché de la location de véhicules, répond à l'engagement d'Europcar de sensibiliser ses clients aux enjeux environnementaux et répond aussi à une demande de ses clients entreprises qui sont engagés dans une politique de respect de l'environnement à travers la mise en place de critères de qualification spécifiques pour leurs fournisseurs. Ce calcul précis du taux de CO2 émis par location est disponible dans les pays suivants : France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Royaume-Uni, et Nouvelle Zélande.

De plus, tout client peut désormais se rendre sur le site d'Europcar afin d'évaluer la quantité moyenne de CO2 émise en fonction du modèle de véhicule disponible à la location chez Europcar, à l'adresse : <http://www.europcar.com/CO2-Emissions>.

En complément de cette évaluation, Europcar propose à ses clients un programme de compensation des émissions de CO2 grâce à un partenariat avec ClimateCare, leader mondial de la compensation des émissions de carbone : <http://www.europcar.com/Carbon-Offset>.

Le groupe formalise ainsi son engagement en faveur du développement durable, d'autant plus qu'Europcar a déjà été récompensé pour ses solutions en matière de transport écologique lors des *World Travel Awards* en décembre dernier.

Cette initiative vient souligner le caractère innovant du groupe, comme l'explique Rafael Girona, Directeur des Opérations d'Europcar Groupe SA : « *Par ce programme Europcar entend sensibiliser ses collaborateurs et clients à l'adoption d'une attitude éco-citoyenne. Suite à la certification de notre charte par Bureau Veritas en juin 2008 et à la mise en place du programme de compensation carbone, ce dispositif vient renforcer plus fortement notre engagement en la matière. De plus, tout client peut désormais se rendre sur le site d'Europcar afin d'évaluer la quantité moyenne de CO2 émise en fonction du modèle de véhicule disponible à la location chez Europcar* », conclut-il.

\*\*\*

#### **A propos d'Europcar :**

Détenue par la société d'investissement Eurazeo, Europcar est le n°1 européen de la location de véhicules de tourisme et utilitaires. Europcar propose ses services à sa clientèle d'affaires et de loisirs dans toute l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, l'Amérique latine et la région Asie-Pacifique. Hors franchisés, Europcar a enregistré en 2008 plus de 10 millions de contrats et compte 8 000 salariés et une flotte moyenne de plus de 225 000 véhicules. En septembre 2008, Europcar et le leader américain, Enterprise Rent-A-Car, ont conclu une alliance stratégique afin de créer le premier réseau mondial de location de voitures, avec plus de 1,2 million de véhicules et 13 000 agences dans le monde. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : [www.europcar.com](http://www.europcar.com).

#### **A propos de ClimateCare :**

Leader mondial de la compensation des émissions de carbone, ClimateCare, dont le siège est au Royaume-Uni et qui recense des experts à Londres, à l'île Maurice, à Nairobi, à New York, Oxford, Sydney, Santiago et Ankara, participe à plus d'une cinquantaine de projets de financement de technologies faiblement émettrices de carbone dans les pays en développement et ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

#### **Contacts presse Europcar :**

Lorie Lichtlen / Sanaa Nadir  
Burson-Marsteller Paris  
Tel. +33 (0)1 41 86 76 76  
[lorie.lichtlen@bm.com](mailto:lorie.lichtlen@bm.com) / [sanaa.nadir@bm.com](mailto:sanaa.nadir@bm.com)